

# Le projet éducatif

## I. Définition du projet

La Cité des Enfants permet de regrouper dans un même lieu le Relais Assistantes Maternelles intercommunal et le multi accueil « Les Marmousets ».

Cet ensemble est devenu un véritable pôle autour de la petite enfance, et s'insère dans la vie sociale, éducative et culturelle de la Communauté de Communes « **Les Marches du Velay** », et du Département.

Cette structure d'une capacité d'accueil de **30** enfants conserve des horaires suffisamment larges pour répondre aux attentes des parents résidents sur l'ensemble de la Communauté; elle fonctionne de **7h à 19h** du lundi au vendredi, avec une interruption de l'accueil pendant le repas des enfants. Elle s'adresse aux enfants jusqu'à **4 ans**, puis au-delà jusqu'à **6 ans** en relais avec les centres de loisirs de la commune.

### I.1. Définition des objectifs

Dans un souci de cohérence, il nous est apparu important d'articuler les projets autour d'objectifs communs.

#### a) au niveau de la demande parentale

- libérer du temps aux parents pour leurs activités professionnelles ou de loisirs,
- offrir aux parents le choix du mode d'accueil grâce à l'étroite collaboration avec le Relais Assistantes Maternelles,
- offrir un lieu d'échange, de rencontre et d'écoute à travers notamment un « Espace-Jeu » plus structuré,
- assurer un accueil de qualité pour les enfants par des personnels compétents et formés,
- permettre l'intégration et la socialisation de tous les enfants,
- trouver un lieu d'information sur la petite enfance, mais également un lieu de dialogue avec des professionnels et d'autres parents.

#### b) au niveau des enfants

- respecter les rythmes et l'évolution propre à chaque enfant,
- favoriser leur socialisation,
- permettre une socialisation progressive de l'enfant, créant ainsi une réelle passerelle vers les écoles maternelles,
- mettre en place un espace suffisamment riche et varié autour de l'enfant, permettant un développement harmonieux sur le plan moteur, sensoriel et psychoaffectif, tout en assurant une sécurité matérielle et morale,
- développer l'autonomie et la communication,
- permettre l'accueil d'enfant porteur de handicap.

### **c) au niveau des partenaires**

La structure, de par sa définition, doit s'intégrer dans la vie monistrolienne. En conséquence, il apparaît nécessaire de définir une stratégie d'ouverture en direction des différents partenaires sociaux, à la fois sur le plan éducatif et pédagogique, mais aussi sur le plan institutionnel.

#### Sur le plan éducatif

Il convient de s'assurer autant que possible de la participation ponctuelle des acteurs de la vie locale ; les personnes âgées ont sur ce plan un apport important, le monde rural également. Cette liste n'est pas exhaustive.

#### Sur le plan institutionnel

Il convient d'associer tous les partenaires potentiels dans leur champ de compétences propres. Les collectivités territoriales, la CAF, la PMI pour ce qui touche l'aménagement et le fonctionnement, mais aussi l'institution scolaire et les services dont elle dispose (service de psychologie de l'enfant, services rééducatifs sur le plan langagier ou psychomoteur) ainsi que les services spécialisés relatif à l'intégration des enfants handicapés.

### **d) au niveau des professionnels**

- assurer une cohérence de travail entre les différents professionnels,
- favoriser les échanges avec les professionnels du Relais Assistantes Maternelles,
- analyser la pratique des professionnelles par la mise en place d'une formation régulière.

<h2><b>I.2. Définition des valeurs et principes</b></h2>
--

Notre action, basée sur les objectifs précédemment cités, va s'articuler sur les axes suivants.

**a) L'accueil est individualisé.** Chaque enfant est unique. Il est primordial de respecter ses rythmes de vie, de sommeil, de progression, de tenir compte de sa personnalité. Ceci commence par l'accueil de sa famille, accueil qui vise d'entrée à mettre en place une relation positive autour de l'enfant entre la famille et la structure (cette dernière étant là pour seconder la famille, et non pour la remplacer). Ce travail relationnel débute avant la fréquentation du multi-accueil, et se poursuit au quotidien.

Dans cette logique d'accueil progressif, il est conseillé aux parents, au début de la prise en charge, de participer à la vie de la structure en restant avec l'enfant. L'enfant et sa famille seront guidés petit à petit vers la séparation par une professionnelle référente. De même, tout objet transitionnel (nounours et autres doudous...) est le bienvenu.

L'accueil d'arrivée ou de départ est un moment crucial ; il est important que **chaque professionnelle** puisse accueillir **chaque parent**.

Pour un meilleur suivi et une meilleure qualité d'accueil, il nous paraît judicieux de répartir les enfants par groupes d'âges, tout en modulant suivant les activités.

Un cahier de suivi de l'enfant est à la disposition de tous pour y noter les informations le concernant (habitudes, conseils, évènements particuliers,...).

**b) Le second axe concerne plus particulièrement le développement des potentialités** propres à chaque enfant, à travers la mise en place d'activités d'éveil, tant sur le plan sensoriel que psychomoteur. Une grande diversité doit être proposée afin de favoriser et d'éduquer les choix et les investissements de l'enfant. Une ouverture la plus large possible est également recherchée, tant au niveau des compétences des intervenants, que de leur diversité, tout en maintenant un niveau de sécurité optimum.

**c) Le troisième axe s'oriente plus particulièrement vers le développement de la communication** entre et autour des enfants.

Communication entre les enfants. Elle se met en place au travers d'activités proposées dans le respect des désirs de l'enfant et à son rythme, pour aboutir à son épanouissement et à sa socialisation.

Communication autour de l'enfant. La structure doit être un lieu de parole et d'écoute pour les familles qui le désirent, visant à briser leur isolement et à

acquérir, par des échanges, une meilleure connaissance de leur enfant et de ses besoins.

La directrice reste à la disposition de l'ensemble des parents et de l'équipe pour conduire ou susciter les entretiens nécessaires à cette bonne communication.

De même, en étroite collaboration avec les services sociaux de la commune, la structure s'inscrit comme un outil dans le soutien à la parentalité des familles en difficulté.

**d)** Nous nous devons aussi d'**accompagner l'enfant vers son autonomie** à travers ses multiples expériences de la vie quotidienne (s'habiller, se déshabiller, manger seul,...).

## **II. Projet pédagogique**

Dès le premier contact, la secrétaire écoute la demande parentale, essaie de la cerner (besoin d'accueil pendant l'activité professionnelle, de loisirs, socialisation de l'enfant,...), et oriente les parents vers la structure paraissant le mieux adaptée. Elle leur propose ainsi de rencontrer soit la directrice du Relais Assistantes Maternelles, soit la directrice des « Marmousets ».

Lors du premier entretien, la directrice affine cette demande parentale en la recadrant avec le respect du rythme et les besoins de l'enfant concerné. Elle présente ensuite l'ensemble multi-accueil aux parents : locaux, personnel, fonctionnement.

### **II.1. Accueil et adaptation**

Avant la fréquentation de la structure, il est indispensable que les parents, l'enfant et les professionnelles fassent connaissance.

Ainsi, le tout premier contact se fait avec une professionnelle référente déterminée selon le planning d'accueil de l'enfant, sa tranche d'âge, et son rythme propre.

Le parent est présent et échange avec la professionnelle qui note les habitudes de vie de l'enfant. Un casier ou un portemanteau est attribué nominativement, et est présenté à la famille.

La « référente » suit la famille pendant cette période transitoire, et la guide progressivement vers les autres membres de l'équipe.

Cette période d'adaptation permet aussi au parent de découvrir la vie quotidienne du service, d'imaginer ce que pourra être la journée de son enfant, visant ainsi à effacer toute appréhension.

Dans cette logique de progression au rythme de chacun, aucun temps maximum de cette période n'est déterminé par avance.

## II.2. Organisation et vie quotidienne

**a) L'accueil d'arrivée ou de départ est un moment crucial.** Aussi, chaque parent et chaque enfant sont accueillis individuellement par une professionnelle. Elle prend note des consignes et événements particuliers, et suit l'enfant ainsi confié tout au long de sa journée.

Les parents sont invités à déposer sur le chariot prévu à cet effet ou directement dans le réfrigérateur les repas et collations des plus petits. Chaque fois que cela est possible, l'équipe incite les parents à pénétrer dans la totalité des locaux (chambre où l'enfant est encore couché, salle de jeux où le doudou a été oublié,...) tant que ses intrusions ne perturbent pas le service.

A la fin de l'accueil, quand le parent revient chercher son enfant, un compte-rendu de la journée est fait par la professionnelle qui a suivi l'enfant. Les différents membres de l'équipe s'aident d'un cahier de transmission où les événements marquants de la journée sont consignés. Ce document est d'ailleurs à la disposition de tous, et peut être consulté librement par les parents.

**b) Repas et collations.** A partir de 1 an les parents ont la possibilité, s'ils le désirent, de commander un repas préparé par un service extérieur aux « Marmousets ». Les menus sont établis par la directrice assistée d'une diététicienne de façon à pouvoir proposer des repas diversifiés et équilibrés dans une recherche d'éducation du goût. Ils sont affichés à la semaine à l'entrée de la salle de vie. Ainsi, au jour le jour et suivant ce qui est proposé, les parents inscrivent ou pas leur enfant.

Avec toujours le même souci de respect du rythme, l'heure de la prise du repas est variable selon le rythme de l'enfant. Par exemple, si en fin de matinée un enfant est trop fatigué, la sieste lui sera proposée et son repas sera conservé au frais.

Pour que le temps du repas reste un moment convivial, deux services sont organisés ; un premier service permet aux enfants fatigués après leur matinée d'activités ou ceux devant partir dès le début d'après-midi de pouvoir venir se restaurer dès 11h15 ; le deuxième sera destiné aux enfants arrivés de l'école, ainsi qu'à ceux ayant fait une sieste tardive.

Les plus petits, quant à eux, suivant leur acquisition de la position assise et leur envie de partager un moment avec les « grands », ont la possibilité de prendre leur repas soit au coin bébé, soit dans la salle de repas.

Une collation est servie aux enfants le matin et l'après-midi. La prene que ceux dont les parents le souhaitent. Les aliments proposés sont divers et variés, et en complément du repas de midi. Les biberons de lait y sont bus sans limite d'âge.

Comme pour le repas, un décalage de la prise du goûter est possible dans le temps pour coïncider avec le retour d'école ou le lever tardif de la sieste.

**c) Change.** La salle de change et les toilettes sont conçues de façon à préserver l'intimité des enfants. Les changes sont effectués aussi souvent que nécessaire, et constituent un moment privilégié d'échange entre l'enfant et l'adulte.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, les professionnelles l'encouragent à rechercher et à reconnaître son casier, son sac, ses habits,...

Quant à l'apprentissage de la propreté, l'équipe est là pour suivre ce qui a été entrepris à la maison, à condition que ce ne soit pas trop prématuré pour l'enfant. Une fois encore, c'est un travail de concertation et de collaboration étroite parent/professionnelle.

Sur le plan matériel, tout est prévu pour que l'enfant soit le plus à l'aise possible : pot, cuvette de w.c. ou urinoir.

**d) Temps et espaces de repos.** Les chambres sont nettement séparées des salles d'activités, et le coin change joue le rôle de sas.

Chaque enfant a son lit clairement défini selon son âge et son besoin de repos.

Au moment de la sieste, la professionnelle accompagne l'enfant jusqu'à son lit, veille qu'il ait avec lui doudou ou sucette, et selon son tempérament ou son état de tension, elle restera à côté de lui pour l'aider à trouver le sommeil.

Le temps de repos est préservé au maximum. Pour cela, une fois de plus la communication parent/professionnelle est très importante afin de respecter le rythme propre de chaque enfant.

De même, si un enfant dort encore alors que son parent vient le chercher, l'équipe proposera de laisser l'enfant finir sa sieste et de téléphoner pour signaler son réveil.

### II.3. Activités d'éveil

Elles sont mises en place dans le but de permettre à chaque enfant de développer ses propres potentialités.

Par les échanges autour du jeu et du jouet, l'enfant apprend à s'intégrer dans un groupe, à respecter l'autre, à échanger, à partager, voir à s'entraider.

**a) Activités internes.** Les professionnelles veillent à proposer une grande diversité d'activités afin de favoriser et d'éduquer les choix et les investissements de l'enfant.

Nous trouvons :

- des activités motrices pour développer l'agilité, l'équilibre et aider l'enfant à prendre conscience de son corps et de son environnement,
- des activités manuelles pour développer à la fois l'esprit créatif et l'imaginaire, mais aussi le sens tactile et l'habileté, la découverte de matières et matériaux,
- des jeux de manipulation pour favoriser l'éveil sensoriel,
- des jeux d'imitation pour la construction de la personnalité,
- des jeux de société pour travailler la mémorisation et apprendre le respect des règles.

Les chants, comptines et histoires rythment la journée créant des espaces de transition entre deux activités.

Dans le respect du rythme et des désirs de chacun, les activités sont proposées à l'enfant, lui laissant le choix de s'y investir. Aucun planning n'est établi à l'avance, les professionnelles se laissant guidées par le souhait des enfants et leurs propres envies.

Au cœur de chacune des activités proposées, nous retrouvons toujours la communication :

- communication entre la professionnelle et l'enfant, qui est là pour proposer, expliquer, mais aussi en retour écouter et comprendre,
- communication entre enfants tout au long de leurs jeux, respect mutuel, partage, entraide,
- communication parent/professionnelle quand, à la fin de l'accueil, le déroulement de l'activité est relatée.

**b) Activités externes.** Pour s'intégrer à la vie monistrolienne, les échanges avec d'autres acteurs de la vie locale sont multiples et variés.

- Ainsi, les enfants se rendent régulièrement à la bibliothèque pour écouter des histoires sur place, mais aussi pour emprunter des livres dont l'ensemble des enfants pourra profiter.

- La structure participe activement à la semaine du livre avec tous les acteurs locaux de cette manifestation.
- Des liens ont été tissés avec la maison de retraite. Plusieurs fois par an les enfants vont partager le goûter et chanter avec les résidents. Plusieurs actions ponctuelles ont été menées par le passé (châtaignes grillées pendant la semaine du goût, kermesse de l'été,...) ; elles doivent maintenant s'inscrire dans le temps et la régularité, les échanges inter-générationnels étant très riches.
- Tout au long de l'année, les « Marmousets » participent à la vie locale, que ce soit le marché hebdomadaire, Carnaval, la fête patronale de Monistrol/Loire, ou des actions exceptionnelles comme la semaine de la sécurité routière.
- Enfin, l'été ou les périodes de vacances scolaires sont l'occasion de sorties plus élaborées comme au Centre de Loisirs du « Neyrial », au Centre Equestre des « Eygauds » ou à la ferme. Elles offrent la possibilité aux enfants de découvrir d'autres activités motrices, d'avoir un contact avec des animaux, de manger dans un autre cadre puisque pique-nique en plein air, de vivre d'autres expériences avec leurs camarades et donc de renforcer certains liens.

Toutes ces activités extérieures sont toujours menées dans le respect du rythme de chacun, et il n'est pas question de raccourcir une sieste par exemple pour un défilé de Carnaval. De même, la crainte de l'enfant de monter dans le car ou sur un poney fera l'objet d'explications et de discussions mais jamais de forçage.

Elles sont aussi l'occasion d'échanges approfondis avec les parents, les professionnelles les amenant parfois à découvrir leur enfant sous un autre jour. Les sorties ne se font qu'avec leur accord total.

- Spectacles. A l'occasion des fêtes de Noël, l'association offre un spectacle petite enfance de qualité aux enfants accompagnés de leurs parents ; c'est un samedi après-midi de joie, de convivialité autour d'un goûter partagé, où parents et équipe se répartissent les tâches.

Suivant les opportunités, la structure accueille aussi ponctuellement des spectacles aux quels viennent assister aussi quelques assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent.

## II.4. Actions communes

Il est important de travailler en étroite collaboration avec les autres équipements petite enfance, ou avec ceux assurant l'accueil des jeunes enfants au-delà du multi-accueil pour un meilleur suivi de l'enfant, une continuité de la prise en charge, une prise en compte globale des besoins des familles.

**a) Espace-passerelle** avec les deux écoles maternelles de la commune. Il est destiné aux enfants qui auront 2 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours et qui ne sont pas encore scolarisés, et ceux qui auront 2 ans après le 31 décembre de l'année scolaire et qui intégreront l'école à la prochaine rentrée.

Deux à trois fois par mois, le jeune enfant accompagné par une professionnelle de la structure participe à un moment de la vie de la classe.

Les enfants doivent être inscrits par leurs parents auprès de la directrice de l'école de leur choix.

Ce dispositif, réfléchi en collaboration avec les équipes enseignantes, permet à l'enfant de se familiariser avec les locaux et le rythme d'une matinée d'école.

Il adoucit également la séparation entre l'enfant et l'adulte référent.

Il permet aux parents de réfléchir plus concrètement à la scolarisation de leur enfant.

**b) Espace-jeux.** A l'origine d'une réflexion commune entre assistantes maternelles et équipe éducative de la crèche, ce lieu de socialisation du jeune enfant s'est rapidement ouvert aux parents. Ainsi, tous les mercredis après-midi de 16h à 18h, les adhérents peuvent venir dans la salle de vie du Relais et la salle de motricité partager un moment de jeux avec leurs enfants, échanger avec d'autres parents et des assistantes maternelles. Ce service est très apprécié de tous, et particulièrement des mamans sans activité professionnelle et des nouvelles familles s'installant sur la commune.

**c) C.L.S.H..** Ponctuellement et au rythme des différentes fêtes émaillant le calendrier (Halloween, Carnaval,...), des échanges avec les centres de loisirs de la commune ont lieu.

Des accompagnements de début ou de fin de matinée peuvent aussi se faire à la demande des parents toujours dans le but de respecter au mieux le rythme de l'enfant.

**d) P.I.J..** Afin de répondre à une demande parentale d'une part, et à un besoin des jeunes mineurs d'autre part, un service baby-sitting a été créé en collaboration avec le Point d'Information Jeunesse.

Celui-ci reçoit les demandes des jeunes, explique les modalités de fonctionnement du service, organise la formation de ces futurs baby-sitters ; l'Association Petite Enfance, quant à elle, centralise les demandes parentales, les informe des mêmes modalités, et accueille les jeunes baby-sitters en stage de formation.

Une fois formé(e), le ou la baby-sitter affiche sa petite annonce au P.I.J.

## II.5. Projets particuliers

Grâce à la collaboration avec les travailleurs sociaux de la commune, la structure peut répondre aux demandes spécifiques des enfants porteurs de handicaps, ou des familles en difficulté. Les puéricultrices du service de P.M.I., les associations d'insertion (Tremplin,...), ou le service social de la mairie, après une rapide entrevue avec la directrice, peuvent compter sur l'appui de la structure.

**a) Modalités d'accueil d'un enfant porteur de handicap.** L'accueil de ces enfants a deux buts essentiels :

- permettre à ces enfants une vie d'enfant comme les autres avec des jeux, des échanges avec des camarades de jeux, en dehors de tout cadre de soins,
- permettre aux parents de « souffler », d'avoir une activité en dehors du soutien thérapeutique à leur enfant.

Partant de ces éléments, il faut tout d'abord évaluer les besoins de la famille, puis mettre en place ensuite l'équipe nécessaire à un accueil de qualité pour ces enfants. Nécessitant plus de disponibilité des professionnelles que d'autres enfants, on veillera à renforcer l'équipe sur ces temps d'accueil.

Parallèlement, la structure prendra contact avec les différents professionnels de santé gravitant autour de l'enfant (kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien,...) pour mener une action concertée et complémentaire.

**b) Modalités d'accueil d'urgence sociale.** Quand il y a urgence sociale, l'effectif de la structure passe en second plan, c'est-à-dire que les enfants seront accueillis en priorité par rapport à de simple besoin de socialisation par exemple. L'accueil alors s'organise avec l'appui relationnel et financier des travailleurs sociaux.

**c) Accueil des enfants de 4 à 6 ans.** Dans la logique de suivi et d'accompagnement progressif à d'autres structures d'accueil du jeune enfant, il est normal qu'une place soit réservée aux enfants de plus de 4 ans, jusqu'à ce

qu'ils aient pu intégrer un centre de loisirs plus à même de répondre à leurs besoins. Ceci se fait sans difficulté du fait de notre travail en partenariat.

**d) Accueil périscolaire.** Ayant toujours le souci d'assurer une transition optimum entre la crèche et l'école, l'accueil des enfants en périscolaire se fait au rythme de chacun. La réflexion des parents autour de la scolarisation de leur enfant est suscitée et soutenue par la directrice, de façon à pouvoir planifier cet accompagnement.

Il peut se faire à 8h30 pour des enfants arrivant à la structure dès l'ouverture à 7h.

Il est assuré à 11h30 pour les enfants scolarisés en demi-journées ; il nécessite alors le détachement de 2 personnes de l'équipe pour desservir les 2 écoles maternelles de la commune. Pour un accueil périscolaire de qualité, ces professionnelles s'informent dès 11h sur les enfants à récupérer, où aller les chercher, et comment s'est passé le début de leur scolarisation. De retour à la crèche, la prise en charge de ces écoliers se poursuit avec les mêmes professionnelles avec qui ils prennent leur repas. Viendra ensuite l'accompagnement à la sieste (lecture d'une histoire avant de s'endormir), et elles seront présentes jusqu'à leur endormissement.

Il est assuré également à 16h30 pour les enfants scolarisés en journées complètes.

Ce n'est pas un simple ramassage, mais c'est un travail de relation et de communication entre la famille, l'école et la crèche. Ainsi, toutes les informations concernant l'enfant sont transmises des parents à l'institutrice, et inversement.

### **III. Conclusion**

Les membres du personnel se doivent d'entretenir de bonnes relations, afin de former une équipe de travail dynamique et de créer un climat chaleureux.

Quant à la relation professionnelle/parent, il est important qu'elle s'articule autour du respect mutuel, sur la base d'un échange de vue visant à mettre en place une complémentarité dans les rôles joués par chacun, et sur la base de la continuité éducative avec la famille.

Il est également important que l'équipe entretienne de bonnes relations avec les gestionnaires de l'Association.